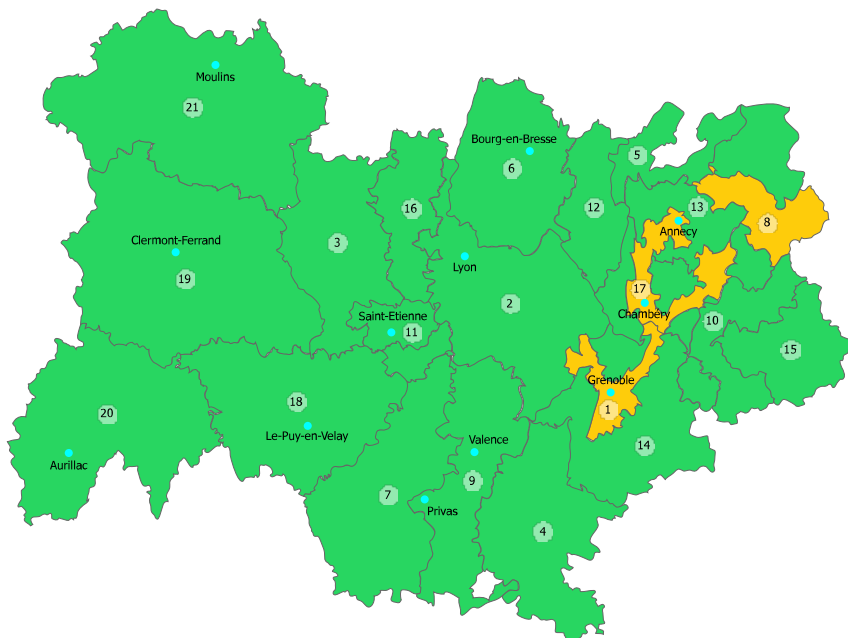


### >> Vigilance



Bassin(s) d'air concerné(s) par une vigilance (Département(s))	Polluant(s) en cause	Prévision de seuil dépassé en µg/m <sup>3</sup>
--	-------------------------	---

1	Bassin grenoblois (38)	PM10	50
8	Vallée de l'Arve (74)	PM10	50
17	Zone urbaine Pays de Savoie (73-74)	PM10	50

**Pas de vigilance particulière**

**Vigilance Jaune**

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil information

**Vigilance orange**

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil alerte premier niveau OU  
Dépassement persistant, soit 2 ou 3 jours consécutifs, seuil information, entre J-2 et J+1

**Vigilance rouge**

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil alerte second niveau OU  
Dépassement persistant, soit 2 jours consécutifs ou plus, seuil alerte premier niveau OU  
Dépassement persistant, soit 4 jours consécutifs ou plus, seuil information, de J-2 à J+1

### >> Commentaire de la situation et de l'évolution

Mardi 5 décembre les conditions météorologiques sont restées stables avec des températures basses, un vent faible et des phénomènes d'inversion de température. Ces conditions ont favorisé le blocage des masses d'air chargées en polluants près du sol, et une augmentation des concentrations en polluants, même si les seuils d'information et de recommandations n'ont pas été dépassés.

Mercredi 6 décembre, les masses d'air restent stables et les conditions sont réunies pour que les polluants émis s'accumulent dans les basses couches de l'atmosphère. Des dépassements du seuil réglementaire d'information sont à craindre sur la vallée de l'Arve, les pays de Savoie et le bassin Grenoblois. Le bassin Lyonnais Nord-Isère ne présente pas de risque de dépassement du seuil d'information, la vigilance est donc levée sur ce secteur.

Jeudi 7 décembre, une amélioration est attendue sur l'ensemble de la région en l'après-midi. Seule la vallée de l'Arve présente un risque de dépassement du seuil d'information pour cette journée.

Une meilleure dispersion s'annonce dans les jours qui suivent. La qualité de l'air va nettement s'améliorer à partir du vendredi 8 décembre, avec une levée du dispositif prévisible.

# VIGILANCE POLLUTION DE L'AIR

## RECOMMANDATIONS

Valable pour les épisodes de **type combustion**

### » Se protéger pour limiter mon exposition

**A noter :** au-delà des effets à court terme lors des épisodes de pollution, les principaux impacts de la pollution de l'air sur la santé sont liés à l'exposition continue, tout au long de la vie.

**Populations vulnérables :** femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

**Populations sensibles :** personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes

#### Population générale



Continuez d'aérer votre domicile



Limitez vos activités physiques intenses



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque

#### Personnes sensibles et vulnérables



Eloignez vous des grands axes routiers aux périodes de pointes



Évitez les activités physiques intenses en plein air



Reportez les activités qui demandent le plus d'effort



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque

► [Voir le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

### » Agir pour limiter mes émissions

#### Particuliers



Maîtrisez la température de votre logement (19°C)



Évitez de brûler vos déchets verts



Si vous vous chauffez au bois, veillez à utiliser un appareil performant



Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes

#### Professionnels



Reportez l'écoquage et toutes opérations de brûlage à l'air libre



Limitez l'utilisation des pesticides et les épandages d'engrais



Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques



Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes

#### Collectivités



Maîtrisez la température de vos bâtiments (19°C)



Proposez des tarifs attractifs pour l'usage des transports les moins polluants



Réduisez l'activité des chantiers ou prenez des mesures limitant leurs émissions, comme l'arrosage



Favorisez les pratiques de mobilité les moins polluantes